



Commune de Dachstein

## DOSSIER DE MARIAGE

### IMPORTANT

Pour que votre dossier de mariage puisse être accepté lors du dépôt :

- Présence requise des deux futurs-es époux-ses,
- Dossier complet (conformément au relevé de pièces à produire ci-joint)

**Nom/prénom époux-se 1 :**

**Nom/prénom époux-se 2 :**

### PIÈCES À PRODUIRE

1. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de chacun-e des futurs-es époux-ses (par exemple : factures de gaz, électricité, eau, taxe d'habitation, avis d'imposition, quittance de loyer délivré par un organisme, relevé de charges...).  
En cas de domicile chez les parents : factures énoncées ci-dessus au nom des parents et en complément fiche de paye, attestation de sécurité sociale, mutuelle ou CAF au nom des futurs-es époux-ses.  
Les justificatifs doivent impérativement être déposés en format papier.
2. L'original de l'extrait de naissance avec toutes mentions (ou la copie intégrale de l'acte de naissance) des futurs-es époux- ses daté de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier.

Les actes de naissance délivrés à l'étranger ou par les consulats devront être datés de moins de 6 mois et accompagnés de l'original de la traduction effectuée par un traducteur assermenté auprès d'un tribunal français (les extraits de naissance plurilingues pour les ressortissants étrangers sont acceptés et doivent être datés de moins de 6 mois)

Pour les Français nés à l'étranger, l'acte de naissance daté de moins de 3 mois lors du dépôt du dossier émanant du Ministère des Affaires Etrangères est à demander sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr).

Pour les réfugiés, acte délivré par l'OFPRA, 201 rue Carnot 94136 FONTENAY SOUS BOIS.

3. La liste des témoins et les photocopies de leurs pièces d'identité. Les témoins doivent être majeurs, maîtriser la langue française pour comprendre la lecture de l'acte et être capable de le relire.



## Commune de Dachstein

4. Les attestations individuelles datées et signées
5. L'attestation commune disponible aux pages 5 et 6 du présent dossier
6. L'original et les photocopies des pièces prouvant la nationalité des futurs-es époux-ses (carte d'identité, passeport, carte de résident, carte de séjour)
7. Le certificat établi par le notaire à l'intention de l'Officier d'Etat Civil en cas de contrat de mariage
8. La copie intégrale de l'acte de naissance avec mention de reconnaissance, s'il y a des enfants communs, daté de moins de 3 mois
9. Le livret de famille de parents célibataires en cas d'enfants communs

### **EN CAS DE REMARIAGE**

10. Pour un veuf ou une veuve : l'acte de décès du conjoint précédent. Si le nom du conjoint fait défaut production de l'acte de mariage en complément.
11. Pour un divorcé ou une divorcée, l'une des pièces suivantes :
  - a. Un acte de naissance ou un acte de mariage portant la mention du divorce
  - b. Le jugement de divorce avec certificat de non-appel et signification d'huissier

### **POUR LES MILITAIRES DE LA LEGION ETRANGERE**

12. Les militaires de la légion étrangère doivent obtenir l'autorisation préalable du ministère

### **POUR LES ÉTRANGERS**

13. Le certificat de célibat délivré par le pays d'origine, le Consulat ou l'Ambassade datant de moins de 6 mois lors du dépôt du dossier.
14. Le certificat de coutume délivré par le Consulat ou l'Ambassade du ressortissant, datant de moins de 6 mois (sauf indication contraire du pays d'origine) lors du dépôt du dossier.
15. La traduction de tout document établi en langue étrangère par un traducteur assermenté en France (près la Cour d'appel territorialement compétente) ou visée par le Consulat (se renseigner au préalable car tous les consulats ne visent pas les traductions). Les traductions doivent être accompagnées de leurs originaux.



## Commune de Dachstein

### Consignes et informations relatives à la cérémonie de mariage civil

Il est rappelé que la cérémonie de mariage civil est une cérémonie laïque. Elle ne saurait donner lieu à des manifestations à caractère religieux ou politique.

- L'horaire :

Afin de garantir le bon déroulement des cérémonies, les futurs-es époux-ses sont priés-es de se présenter quinze minutes avant l'horaire qui leur a été réservé.

- Les pièces à présenter lors de la célébration civile :

- Pièces d'identité des futurs-es époux-ses,
- Pièces d'identité des témoins.

- Les témoins :

En cas de modification de témoins (suppression ou rajout), il convient de prévenir aussitôt le service d'état civil de la Mairie du lieu du mariage. En cas de rajout de témoins merci de joindre les pièces d'identité des nouveaux témoins, l'indication de leurs professions ainsi que leur adresse postale



## Commune de Dachstein

### LE NOM D'USAGE

\*\*\*\*\*

***Vous vous mariez : Une nouvelle démarche en ligne vous est proposée.***

Le mariage est l'un des événements de vie qui amènent certaines personnes à changer de nom d'usage. Avec 265 000 célébrations par an, c'est même le cas le plus fréquent où cette démarche est rendue nécessaire.

La déclaration de changement de nom d'usage est une procédure simple mais fastidieuse puisqu'il faut la répéter auprès de multiples administrations. C'est pourquoi la Direction générale de la modernisation de l'Etat a souhaité unifier ces formalités en permettant d'informer plusieurs organismes ou une seule démarche réalisation en ligne sur internet.

- **Comment procéder :**

Il est possible de déclarer en ligne un changement de nom d'usage après avoir ouvert un compte personnel sur « mon.service.public.fr » cet espace est accessible depuis la page d'accueil du portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou directement à l'adresse [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

- **Quels sont les organismes informés :**

Dès à présent, l'usager peut informer en une seule démarche les services de l'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI) ceux des allocations familiales (CAF) et le bureau du Service national (BSN) D'autres partenaires rejoindront le dispositif progressivement, en commençant, dès le premier semestre de cette année, par l'assurance vieillesse (CNAV) et le Pôle emploi (ex-Assedic/ANPE)

- **Prix du service :**

Le service est gratuit.



**Commune de Dachstein**

**ATTESTATION A COMPLÉTER PAR  
LES FUTURS-ES ÉPOUX-SES**

\*\*\*\*\*

**MODIFICATION ÉVENTUELLE DES ACTES DE NAISSANCE  
APRÈS LE DEPÔT DU DOSSIER**

Nom et prénom des futurs-es époux-ses :

.....  
.....

Nous nous engageons par la présente à signaler à l'officier de l'état civil toute modification de notre état civil en cas de changement (ex : prénom, nom, état matrimonial, etc...) avant la célébration de notre mariage et à produire une nouvelle copie de notre acte de naissance mis à jour, si tel devait être le cas.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DE DÉSIGNATION DANS L'ACTE DE MARIAGE**

L'ordre de désignation des époux-ses dans l'acte de mariage est laissé au libre choix des intéressés-es au moment du dépôt de leur dossier de mariage, ce choix n'a pas d'incidence quant au nom d'usage choisi éventuellement après le mariage.

Nous déclarons par la présente choisir l'ordre suivant :

Nom et prénom(s) de l'époux-se à mentionner en premier : .....

Nom et prénom(s) de l'époux-se à mentionner en second : .....

Ce choix est considéré comme définitif et ne pourra plus faire l'objet d'une modification.

**En cas de domiciles différents, les courriers ainsi que la convocation seront adressés à l'époux-se ayant choisi d'apparaître en premier dans l'acte sauf en cas de domicile à l'étranger.**



## Commune de Dachstein

\*\*\*\*\*

### ÉPOUX-SES NE MAITRISANT PAS LA LANGUE FRANCAISE

Lorsque l'un-e des futur-e époux-se ou les deux ne maîtrisent pas la langue française, il vous est possible de recourir à un traducteur assermenté auprès des tribunaux français, cette démarche est à vos frais.

Si vous ne souhaitez pas faire appel à un traducteur assermenté, vous vous engagez à faire intervenir une personne de votre entourage le jour de votre mariage qui sera en mesure de se charger de la traduction.

Les témoins que vous prévoyez pour votre mariage doivent être majeurs, comprendre le français et être capable de relire l'acte de mariage.

ATTENTION : les témoins ne peuvent intervenir en tant que traducteur lors de la célébration.

\*\*\*\*\*

**L'horaire de la cérémonie est fixé par la mairie selon les disponibilités.**

#### RENSEIGNEMENTS COMMUNS RELATIFS AUX FUTURS-ES EPOUX-SE

CONTRAT DE MARIAGE ? OUI  NON

SI OUI, JOINDRE LE CERTIFICAT AU DOSSIER DE MARIAGE

ENFANTS EN COMMUN ? OUI  NON

SI OUI ? COMBIEN ? .....

NOMBRE D'INVITÉS : \_\_\_\_\_

Fait à Dachstein, le

Signatures des futurs-es époux-ses



## Commune de Dachstein

# ATTESTATION INDIVIDUELLE EPOUX-SE 1

(à remplir de manière complète, lisible, datée et signée)

NOM (en majuscule) : .....

PRÉNOMS (dans l'ordre d'état civil) : .....

PROFESSION : ..... En retraite

ADRESSE EMAIL : .....

NUMERO DE TELEPHONE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

COMMUNE DE NAISSANCE : .....

DÉPARTEMENT OU PAYS : .....

NATIONALITÉ : .....

AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE MESURE DE : CURATELLE  TUTELLE

DOMICILE :

*Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs-es époux-ses a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi.*

COMMUNE : .....

N° ET RUE : .....

DÉPARTEMENT : .....

DEPUIS : .....

OU RÉSIDENCE ACTUELLE (si elle est différente du domicile) :

COMMUNE : .....

N° ET RUE : .....

DÉPARTEMENT : .....

DEPUIS : .....

### SITUATION ANTÉRIEURE AU MARIAGE

CÉLIBATAIRE  VEUF(VE)  DIVORCÉ-E  PACS

Date de veuvage ou de divorce : .....



## Commune de Dachstein

Pour les PACS : nom et prénom du partenaire + date du PACS

.....  
.....

Y A-T-IL UN LIEN DE PARENTÉ OU D'ALLIANCE AVEC LE(LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE) ? :

NON  OUI  SI OUI, LEQUEL ?.....

### VOTRE PERE

NOM : .....

PRENOM(S) : .....

DÉCÉDÉ ? NON  OUI  SI OUI, date et lieu du décès : .....

PROFESSION : .....

EN RETRAITE ? NON  OUI

ADRESSE DU DOMICILE : .....

.....

### VOTRE MERE

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM MARITAL : .....

PRENOM(S) : .....

DÉCÉDÉ ? NON  OUI  SI OUI, date et lieu du décès : .....

PROFESSION : .....

EN RETRAITE ? NON  OUI

ADRESSE DU DOMICILE : .....

.....

**JE SOUSSIGNÉ(E)**

**CERTIFIE SUR L'HONNEUR**

**L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR L'ENSEMBLE DE CE DOCUMENT.**

**A :**

**LE :**

**SIGNATURE**



Commune de Dachstein

**ATTESTATION INDIVIDUELLE EPOUX-SE 2**  
(à remplir de manière complète, lisible, datée et signée)

NOM (en majuscule) : .....

PRÉNOMS (dans l'ordre d'état civil) : .....

PROFESSION : ..... En retraite

ADRESSE EMAIL : .....

NUMERO DE TELEPHONE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

COMMUNE DE NAISSANCE : .....

DÉPARTEMENT OU PAYS : .....

NATIONALITÉ : .....

AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE MESURE DE : CURATELLE  TUTELLE

DOMICILE :

*Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs-es époux-ses a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi.*

COMMUNE : .....

N° ET RUE : .....

DÉPARTEMENT : .....

DEPUIS : .....

OU RÉSIDENCE ACTUELLE (si elle est différente du domicile) :

COMMUNE : .....

N° ET RUE : .....

DÉPARTEMENT : .....

DEPUIS : .....

SITUATION ANTÉRIEURE AU MARIAGE

CÉLIBATAIRE  VEUF(VE)  DIVORCÉ-E  PACS

Date de veuvage ou de divorce : .....



## Commune de Dachstein

Pour les PACS : nom et prénom du partenaire + date du PACS

.....  
.....

Y A-T-IL UN LIEN DE PARENTÉ OU D'ALLIANCE AVEC LE(LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE) ? :

NON  OUI  SI OUI, LEQUEL ?.....

### VOTRE PERE

NOM : .....

PRENOM(S) : .....

DÉCÉDÉ ? NON  OUI  SI OUI, date et lieu du décès : .....

PROFESSION : .....

EN RETRAITE ? NON  OUI

ADRESSE DU DOMICILE : .....

.....

### VOTRE MERE

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM MARITAL : .....

PRENOM(S) : .....

DÉCÉDÉ ? NON  OUI  SI OUI, date et lieu du décès : .....

PROFESSION : .....

EN RETRAITE ? NON  OUI

ADRESSE DU DOMICILE : .....

.....

**JE SOUSSIGNÉ(E)**

**CERTIFIE SUR L'HONNEUR**

**L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR L'ENSEMBLE DE CE DOCUMENT.**

**A :**

**LE :**

**SIGNATURE**



**Commune de Dachstein**

**LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE**

*Le nombre de témoins doit être au minimum de 2, et au maximum de 4.  
Les témoins doivent être majeurs, et maîtriser la langue française.*

**Témoin(s) de l'époux-se :** .....

**TÉMOIN N°1**

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM MARITAL (S'IL Y A LIEU) : .....

PRENOM(S) : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....

**TÉMOIN N°2**

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM MARITAL (S'IL Y A LIEU) : .....

PRENOM(S) : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....



## Commune de Dachstein

**Témoign(s) de l'époux-se :** .....

### **TÉMOIN N°1**

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM MARITAL (S'IL Y A LIEU) : .....

PRENOM(S) : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....

### **TÉMOIN N°2**

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM MARITAL (S'IL Y A LIEU) : .....

PRENOM(S) : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....